

CONTRE LA PRIVATISATION DES CROUS

Le gouvernement désengage l'État.

Non content de livrer les Universités au secteur privé, le gouvernement casse les CROUS.

Le rapport Lambert prévoit **la privatisation du CROUS. Il s'intègre dans la politique de casse du service public et dans la continuité de la LRU.**

La faute au rapport Lambert

A l'heure actuelle, un CNOUS national a la responsabilité de gérer équitablement les CROUS régionaux. Avec le rapport Lambert, le CROUS devient une AVE (Agence de la vie étudiante) destinée à regrouper plusieurs services (les bourses et le logement) afin de **réaliser des économies budgétaires**. Ceci correspond à la logique générale du gouvernement, qui consiste à fondre des services distincts en un seul. Le cas *Pôle emploi* qui réunit l'ANPE et les ASSEDIC est analogue : **il privilégie la rentabilité au détriment de la qualité des services**. Comme d'habitude, l'État dégrade les services publics pour légitimer le recours au secteur privé.

C'est dans cet esprit que le rapport Lambert préconise les partenariats entre les futures AVE et les entreprises privées. Les AVE devront recourir à des investissements privés afin de sauvegarder tant bien que mal leurs services. Ainsi le logement étudiant sera soumis aux aléas du marché de l'immobilier. Entre autres objectifs, les AVE devront favoriser le recrutement salarial des étudiants selon les besoins ponctuels de leurs partenaires économiques. Il s'agit de réviser les acquis sociaux étudiants à la baisse, pour généraliser la précarité et le recours au salariat.

Ce recours aux financements privés provoquera inévitablement une mise en concurrence des AVE et **de graves inégalités selon les régions**. Chaque AVE sera en effet chargée de trouver des investissements extérieurs et qui fluctueront en fonction de l'économie locale. Ainsi les pôles universitaires dits d'excellence seront dotés d'un système d'aides sociales supérieur à celui dont bénéficieront les universités moins prestigieuses.

Cependant toutes ces AVE répondront à un même principe, celui de **la subordination aux université et à leurs présidents**. Le conseil d'administration des AVE se soumettra aux exigences du COS (conseil d'orientation stratégique), en réalité piloté par le président d'université.

Le rapport Lambert contre les personnels

Cette course au profit comprend des effets dramatiques pour les personnels du CROUS. Si leur préoccupation principale est le service rendu aux étudiants, il ne leur est plus permis de l'effectuer dans de bonnes conditions. **La logique de rentabilité implique du mal-être au travail**. En effet, alors que les suppressions de poste se multiplient, que les personnels qui partent à la retraite ne sont plus remplacés, et que la somme de travail ne diminue pas, au contraire, la direction du CROUS en demande toujours plus. Les personnels sont soumis à une pression croissante que le rapport Lambert aggrave. Leurs emplois sont de plus en plus systématiquement confiés à des boîtes de sous traitance, phénomène qui renforce **le sentiment d'insécurité au travail**. Cela fait un moment déjà que le CROUS et l'Université en général remplacent certains de leurs fonctionnaires par des étudiants, et ont généralisé l'appel à des boîtes privées où les salariés précaires sont corvéables à souhait. En raison de leurs contrats précaires, des pressions patronales et de leur

isolement lié à la distance entre leur lieu de travail et leur employeur, ces salariés n'ont aucun pouvoir de contestation et se syndiquent peu. Au sein même des services, leur travail est dévalorisé. Tout ceci obéit à la logique de division des salariés.

La situation infligée aux personnels du CROUS est en relation directe avec celle des étudiants. Ne sont ils pas les premiers bénéficiaires de leurs services?

Le rapport Lambert contre les étudiants

Le rapport Lambert est un pas de plus vers **la casse du système social étudiant**. La régionalisation des CROUS implique une disparité dans la gestion des bourses; si elles étaient déjà insuffisantes, leur répartition risque de se faire plus inégalitaire encore. La réunion des services permettra un surflicage des étudiants boursiers. De même, le prix des loyers en cité U et de repas dans les RU augmenteront selon les régions et les financements obtenus pas les AVE. **D'ailleurs à Strasbourg, le prix d'un repas au RU était de près de 1.50 euros (10 francs) en 1994 pour 2.90 euros en 2009, il a presque doublé!**

Précisons que le rapport encourage l'extension des prêts locatifs qui ajoutés aux prêts de financements des études causera **un surendettement des étudiants**.

Le processus Lambert à Strasbourg est aussi palpable qu'une carte *Monéo*. Le partenariat avec les banques privées est vivement encouragé : le RU devient un commerce dont l'accès est réservé aux détenteurs de la carte. Celle-là en fait d'être délivrée par l'Université, nous est vendue par BNP Paribas. Moins qu'étudiants, nous devenons les consommateurs d'un service que dévalue le rapport Lambert.

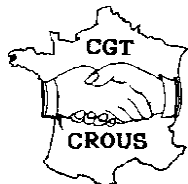
**Non aux suppressions de postes dans l'Université !
Non à la précarité de l'emploi à l'Université!
Non au rapport Lambert!**

Nous exigeons le respect du service rendu à l'étudiant, et le respect des personnels qui lui rendent service!

Nous exigeons un vrai système d'aides sociales pour les étudiants!

**NOTRE LUTTE EST LA MEME!
TOUS EN GREVE
LE MARDI 24 NOVEMBRE**

Rendez-vous à 11h devant les portes du Crous, 1 quai du maire Dietrich



CNT SUP-RECHERCHE

